NATO
OTAN

Civil Emergency Planning

Plans civils d'urgence

Normes minimales et directives non contraignantes pour les premiers intervenants en ce qui concerne la planification, la formation, les procédures et l'équipement en cas d'incident chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN)

PROGRAMME INTERNATIONAL DE FORMATION AUX INCIDENTS CBRN

Les plans civils d'urgence à l'OTAN
Comité de la protection civile

Avant-propos

Les conséquences de situations d'urgence CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire) peuvent mobiliser les capacités nationales jusqu'à leur extrême limite. La responsabilité en matière de première intervention reste du ressort de chaque pays. Il est essentiel que les pays fassent fond sur leurs ressources pour agir et pour atténuer les conséquences d'une situation d'urgence pour la vie humaine, les biens et l'environnement. En raison de la nature des incidents CBRN, en particulier de leurs effets transfrontaliers, une coopération entre les pays du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) est nécessaire. L'élaboration et l'adoption de directives non contraignantes et de normes minimales facilitent et améliorent les réactions des pays ainsi que l'assistance mutuelle.

L'initiative visant à définir des directives non contraignantes et des normes minimales pour les premiers intervenants en ce qui concerne la planification, la formation, les procédures et l'équipement en cas d'incident CBRN est née au cours du séminaire sur le rôle du CPEA dans la lutte contre le terrorisme qui s'est tenu à Varsovie en février 2002. Elle a ensuite été incluse dans la section relative aux plans civils d'urgence du Rapport faisant le bilan de l'initiative sur les armes de destruction massive (ADM) qui a été adopté à la réunion ministérielle de Reykjavik, en mai 2002.

Cette initiative a pour but de définir des directives générales dont les pays du CPEA pourraient s'inspirer s'ils le souhaitent pour améliorer leur état de préparation de façon à protéger leurs populations civiles contre les risques CBRN. Ces directives visent à améliorer la compréhension et l'interopérabilité entre les pays; elles contribuent par là même à une plus grande efficacité dans la façon dont l'aide nationale et internationale est fournie et utilisée, et permettront d'améliorer, à terme, l'interopérabilité.

Le projet comble un vide – au niveau national et international – en ce qui concerne les plans de gestion des conséquences, la formation, les procédures et les équipements fonctionnels pour les premiers intervenants. Les responsabilités juridiques nationales peuvent être divisées de manière très différente selon les pays; il ne peut pas y avoir de solution universelle pour les plans civils d'urgence liés à des incidents CBRN. De même, les mandats des premiers intervenants sollicités en cas de situation d'urgence peuvent être formulés de manière très différente d'un pays à l'autre. Ces directives sont donc de nature générique. Elles aident à définir un plus petit dénominateur commun, à partir des meilleures pratiques et des enseignements tirés.

Introduction

Cette brochure porte sur le programme international de formation aux incidents CBRN, un des quatre domaines de travail définis dans le projet de directives non contraignantes et normes minimales. Le programme de formation sert de structure à un programme basé sur les connaissances, comprenant des stages de formation pilotes destinés aux premiers intervenants actuels et potentiels. L'objectif de cette formation est de s'assurer que les premiers intervenants ont une base commune de connaissances et un niveau minimum de préparation pour pouvoir réagir à un incident CBRN. Cette formation est conçue pour aider les pays à améliorer leurs plans civils d'urgence, à compléter leur système de formation national et à améliorer la coordination entre les premiers intervenants.

Un certain nombre de principes à respecter au moment d'élaborer le système de formation, ont été approuvés.

La formation doit être :

- adaptable et souple, de manière à tenir compte des différentes structures de gestion des situations d'urgence existant dans les pays,
- optionnelle et utilisée par les pays afin de compléter, le cas échéant, les programmes nationaux de formation CBRN. Elle ne doit pas faire double emploi avec les systèmes de formation nationaux existants,
- modulaire et ciblée sur les fonctions clés des éléments immédiats ou à court terme de la réaction. Les modules peuvent ensuite être utilisés selon diverses combinaisons afin de répondre aux besoins de formation particuliers des pays,
- dynamique et axée sur les enseignements et les meilleures pratiques découlant d'incidents réels.

Dans un souci de clarté, il est précisé ici qu'on entend par premiers intervenants les personnes et les équipes participant à des activités menées pour faire face aux effets immédiats et à court terme d'une situation d'urgence CBRN. Ils comprennent les personnels de police, de lutte contre les incendies et des services de santé présents sur les lieux qui interviennent pour limiter les conséquences d'une situation d'urgence CBRN, ainsi que le personnel des hôpitaux et des institutions de gestion des crises et le personnel participant aux opérations de détection, de vérification et d'avertissement.

Le programme CBRN

1. Le programme CBRN est divisé en dix modules (correspondant chacun à des connaissances à acquérir).
2. Les modules peuvent être utilisés séparément. Les formateurs peuvent adapter les différents modules du programme afin que ces derniers répondent aux besoins spécifiques des stagiaires considérés ou viennent compléter un stage de formation nationale destiné aux premiers intervenants.
3. Chaque module repose sur un certain nombre d'objectifs d'apprentissage, qui consistent en divers éléments devant permettre d'atteindre le résultat global recherché.
4. Le contenu de l'enseignement, bien que non exhaustif, fournit les éléments de compréhension nécessaires à la réalisation des objectifs d'apprentissage.
5. Les formateurs devraient déterminer le contenu exact de chaque module et mettre au point des activités en conséquence.
6. Un code de couleur permet de lire plus facilement le programme de formation.

Schéma 1. Structure du programme de formation

But du programme (objectif général) :

Communiquer aux premiers intervenants actuels et potentiels un minimum de savoir-faire en matière de réaction aux incidents CBRN, de façon à ce que ces intervenants puissent en tirer parti pour améliorer les plans civils d'urgence; il s'agit aussi de compléter les stages de formation nationaux et de renforcer la coopération civilo-militaire au cours d'incidents.

Objectif du programme (domaines d'étude) :

Comprendre le contexte et les conséquences possibles d'un incident CBRN, ainsi que les mesures à prendre au cours de la première intervention.

Module 1 :

Comprendre le contexte entourant la réaction à un incident CBRN, en tenant compte des préoccupations de sécurité nationales et internationales.

Module 2 :

Comprendre les besoins de sensibilisation liés à la réaction en cas d'incidents CBRN.

Module 3 :

Comprendre les besoins de protection liés à la réaction en cas d'incidents CBRN.

Module 4 :

Comprendre les besoins de décontamination liés à la réaction en cas d'incidents CBRN.

Module 5 :

Comprendre les besoins de premiers soins liés aux incidents CBRN.

Module 6 :

Comprendre les besoins de détection liés aux incidents CBRN.

Module 7 :

Comprendre les besoins de commandement et de contrôle liés aux incidents CBRN.

Module 8 :

Comprendre les incidences d'une assistance bilatérale ou multilatérale pour les premiers intervenants locaux.

Module 9 :

Comprendre les incidences de la coopération civilo-militaire pendant une réaction à un incident CBRN.

Module 10 :

Comprendre les capacités et les limites de la structure et des services essentiels locaux de gestion des crises/des conséquences.

Dans les pages suivantes, chaque module est représenté schématiquement, avec ses objectifs d'apprentissage et les points sur lesquels porte la formation. Afin de distinguer les modules, les objectifs d'apprentissage et les points à enseigner, on applique le code de couleur suivant :

Module (connaissances à acquérir par les participants à la formation).

Objectif d'apprentissage (compréhension nécessaire).

Éléments à enseigner (contenu du stage).

1. Comprendre le contexte entourant la réaction à un incident CBRN, en tenant compte des préoccupations de sécurité nationales et internationales.

Comprendre l'évolution profonde de l'environnement de sécurité actuel et ce que cela implique pour les premiers intervenants.

Décrire l'évolution de l'environnement de sécurité depuis la Guerre froide et donner des exemples de facteurs qui ont eu une incidence sur l'environnement de sécurité, tels que le libre-échange, la libre-circulation, la société de l'information, les compétences accessibles sur l'Internet, la criminalité organisée, la mondialisation, les interdépendances, les incidences transfrontières, la prolifération, les trafics illicites, les effets de mimétisme en matière criminelle, les attaques à probabilité faible mais à conséquences lourdes, la pauvreté, le fondamentalisme, l'organisation d'événements très médiatiques (compétitions sportives, réunions au sommet), les médias.

Comprendre dans quelle mesure la société moderne dépend des infrastructures essentielles et ce que cela implique pour les premiers intervenants.

Décrire la dépendance de la société moderne vis-à-vis des réseaux électriques, des logiciels, de l'Internet, des systèmes de sauvegarde pour les communications, des transports, des réseaux de traitement et de distribution de l'eau, des soins de santé et du ravitaillement. Déterminer quelles sont les cibles potentielles d'attaques terroristes ?

Comprendre les objectifs fondamentaux du terrorisme.

Dresser la liste des éléments caractéristiques du terrorisme, tels que la peur, l'incidence sur l'économie, le sentiment de menace, les médias et la publicité, la valeur symbolique, les moyens politiques, les fausses alertes visant à diriger la population vers un lieu où doit se produire un second incident. Tous les groupes n'ont pas recours aux agents CBRN; la probabilité que ces derniers soient utilisés est estimée en fonction de l'évaluation nationale des risques.

Discerner les instruments du terrorisme caractéristiques ou probables.

Faire la distinction entre une explosion conventionnelle, une cyberattaque, une attaque CBRN, des dispositifs explosifs de circonstance (EEI), des armes à fréquences radioélectriques, une attaque par laser, une attaque complexe (combinaison des éléments précédemment cités). Une attaque simple exécutée de façon nouvelle, de possibles attaques secondaires, des impulsions électromagnétiques, des camions-citernes utilisés pour bloquer des routes, des paquets, lettres contenant de la poudre, un vecteur humain, un dérèglement de la chaîne d'approvisionnement en vivres et en eau.

Évaluer les conséquences probables d'un incident CBRN.

Décrire les conséquences potentielles d'un incident CBRN, notamment les aspects suivants : pertes massives, difficultés d'accès, difficultés dans la réaction et le redressement de la situation, forte mobilisation des médias, possibilité de crise liée aux médias, sensibilités politiques, peur et anxiété, réactions psychosomatiques, désobéissance civile, impact psychologique, pillage, installations sanitaires débordées de malades imaginaires, incidences sur l'économie en raison d'une modification des comportements d'achat, autorités centrales et forces de l'ordre sous pression.

2. Comprendre les besoins de sensibilisation liés à la réaction en cas d'incidents CBRN.

Obtenir une vue d'ensemble de l'incident et évaluer le risque général que celui-ci représente.

- Expliquer comment il est possible, grâce à des signes révélateurs, d'observer, de ressentir, d'entendre et de détecter des agents déclencheurs d'incident. Méthodes de dispersion. Effets caractéristiques des agents (odeur, résidus colorés, destruction de végétation, insectes et animaux morts). Zone touchée. Les premiers intervenants doivent êtres sensibles aux facteurs suivants : spasmes, bave, présence d'une menace crédible, d'objets suspects ou d'un dispositif, explosion. Observer les indices révélateurs du type d'attaque perpétrée, la nature du dispositif, la direction du vent et les conditions météorologiques, la présence de fumée (consistance et direction). Voir s'il y a des victimes, combien et quelle est leur position. Types de blessure, symptômes. Déclarations/observations des témoins. Proposer une route d'accès sécurisée, ainsi qu'une zone d'arrivée ou d'étape.
- Reconnaître les indicateurs d'incident chimique, biologique ou radiologique/nucléaire. Les centres d'alerte ont ils reçu des appels indiquant la survenue d'un incident CBRN ? Déterminer s'il s'agit d'un incident délibérément provoqué ou d'un accident en vue d'éventuelles mesures de précaution (sécurité) et d'enquête. Déterminer s'il y a eu des menaces contre des bâtiments, une zone ou des installations. Les centres d'alerte diffusent-ils des rapports d'actualisation faisant état d'actes terroristes supposés ? Les effets biologiques inexpliqués (maladie), ainsi que le mauvais fonctionnement d'équipements électroniques sont notamment des indicateurs d'utilisation d'armes à radiofréquences. Les effets d'éblouissement (acuité visuelle diminuée ou cécité) comptent parmi les indicateurs de rayonnement laser. Les dispositifs radioactifs provoquent des réactions biologiques à retardement chez les humains et les animaux.
- Sensibilisation aux cibles : installations les plus susceptibles d'attirer l'attention des médias.

Déterminer les types de mécanismes.

- Définir les effets caractéristiques des agents (rayonnement, feu, explosion, craquellement cutané, trouble de la respiration, brûlure, corrosivité, paralysie, perte d'attention, micropupille, salivation, perte d'équilibre, maux de tête). Avoir conscience des effets à retardement (pour les neutraliser et les supprimer).
- Décrire les mesures visuelles de détection et d'identification possible.

Utiliser les équipements de détection des unités locales.

- Utiliser les équipements et s'exercer à les employer dans le cadre d'un scénario réaliste.

Comprendre les décisions qui doivent être prises par le commandement (commandants sur le terrain et centres de commandement).

- Distances, tactique (effluents en aval, dépressurisation), zones, voies d'approche, évaluation de la situation, dispositifs secondaires. Se demander s'il s'agit d'un acte de terrorisme ?

Évaluer les conséquences potentielles pour les opérations de suivi.

- Décrire les incidences typiques sur le rétablissement de l'environnement, l'enquête, la préservation des éléments de preuve (selon le type d'incident), la remise en état, les coûts, le bouclage de la zone pour l'enquête médico-légale, le prélèvement d'échantillons, le déplacement de preuves pour permettre des recherches complémentaires.

Prendre en compte le facteur temps.

- Décrire les signes et les facteurs permettant de déterminer quand l'incident s'est produit, la hausse des températures, les incendies déclarés dans des zones de stockage, dans des réservoirs de combustible, la viscosité des substances (vitesse d'écoulement). Déterminer les incidences de ces signes et facteurs sur la sécurité des intervenants. Tenir compte de l'autonomie des appareils respiratoires du personnel de sauvetage. Donner un aperçu des délais et des étapes suivantes. Dresser la liste des effets suivants susceptibles de se produire/prévoir ce qui va nécessairement se produire dans tel ou tel délai.

Collecter des informations clés depuis les lieux de l'incident.

- Définir les informations essentielles nécessaires à la poursuite de l'intervention, aux opérations des médias, ainsi qu'au commandement et au contrôle (nombre des victimes, fuites, gaz, mousses, étiquetage, marquage, personnes quittant les lieux de l'incident, densité de population, direction du vent, impact sur l'environnement, rapports de situation, indicateurs d'agents éventuels).

Comprendre les mécanismes possibles visant à alerter la population qui pourraient être utilisés.

- Décrire les mesures visant à donner l'alerte et à sécuriser (via un cordon de sécurité) la zone contaminée (haut-parleurs pour véhicules, sirènes – si disponibles sur les lieux de l'incident –, système de radiocommunication de données). Envisager de recourir à d'autres moyens tels que des cloches d'église, des klaxons, des mécanismes d'alerte improvisés (par exemple deux pièces de métal cognant l'une contre l'autre), la distance séparant le dispositif sonore de la zone chaude devant être prise en compte.

3. Comprendre les besoins de protection liés à la réaction en cas d'incidents CBRN.

Protection des personnes concernées (premiers intervenants, victimes).

- Expliquer et montrer comment utiliser une tenue de protection individuelle et procéder ensuite à un contrôle régulier.
- Si possible, utiliser des simili-agents et organiser une formation avec agents réels.
- Expliquer comment assurer la sécurité physique (mesures secondaires), notamment le respect des règles de sécurité : dans des circonstances ordinaires, seul le personnel autorisé a accès à la zone chaude. Remettre les victimes aux ambulances après décontamination. Traiter toutes les armes suspectes comme des armes réelles jusqu'à ce qu'elle soient déclarées sûres. Ne jamais toucher, déplacer ou déranger un objet suspecté d'être une arme. Laisser l'objet dans l'environnement où il a été trouvé (sombre, clair, froid, chaud). Ne pas utiliser de radios, de téléphones portables ou tout autre appareil électronique dans la zone d'exclusion d'une arme suspecte – communiquer à distance de sécurité ou dans une zone sûre. En fonction du type d'arme, évacuer tout le personnel se trouvant à proximité d'une arme suspecte. Évacuer les personnes au vent et en amont si l'on soupçonne la présence d'un agent chimique, biologique ou radiologique. Établir un cordon de sécurité à une distance d'évacuation minimale de l'objet. Établir un centre de commandement dans un espace blindé. Repérer les éventuels dispositifs secondaires – contrôler les itinéraires, les couloirs d'accès, les zones d'attente, etc. S'informer sur les caractéristiques géographiques, le terrain, les bâtiments, les espaces clos et les cibles.

Comprendre quelles décisions doit prendre le commandement (commandants sur le terrain et centres de commandement).

- Distances, tactique (fuites, effluents en aval, dépressurisation), zones (décider qui pénètre dans la zone chaude), voie d'approche, évaluation de la situation, dispositifs secondaires. Déterminer si l'incident est un acte de terrorisme.

Gérer l'accès à la zone et la sortie de celle-ci.

- Décrire les moyens de vérifier le degré de contamination, premier triage.
- Décrire la manière de mettre en place une zone intérieure, extérieure, de collecte et de décontamination permettant de faciliter le contrôle de la contamination, décrire les activités qui ont lieu dans les différentes zones (parfois simultanément).

Gestion de la zone chaude.

- Décrire la gestion de la zone chaude, le site de l'incident. Il pourra être nécessaire d'élargir la taille et le champ d'application de la zone d'exclusion si l'on soupçonne qu'il s'agit d'un acte de terrorisme. Seul le personnel essentiel autorisé, équipé et formé peut pénétrer dans la zone chaude. Étude de rentabilité. Être conscient que des dispositifs explosifs de circonstance peuvent être dissimulés dans des conteneurs ou des sites. Rechercher les dispositifs secondaires.

Contrôler les déversements ou disséminations.

- Décrire la manière de réduire les déversements et de traiter les déversements de matières, les fuites et autres disséminations dans différentes circonstances, le but étant de réduire l'ampleur de l'opération de réaction : arrêter les ventilateurs et la ventilation, fermer les portes, solides, gaz, viscosité, équipements à utiliser, recondensation des gaz qui s'échappent, dépressurisation de réservoirs pressurisés.

4. Comprendre les besoins de décontamination liés à la réaction en cas d'incidents CBRN.

Décontaminer les victimes, premiers intervenants, véhicules et équipements dans diverses situations.

Décrire les besoins et méthodes de décontamination - premiers intervenants, auto décontamination, véhicules, bâtiments et équipements - en fonction de l'agent. Matériaux absorbants. Zones, configuration, triage. Si un agent représente un danger uniquement après une exposition à long terme, ne pas retarder les opérations de sauvetage des victimes pour protéger le premier intervenant. Envisager cependant la possibilité d'une contamination et fournir les moyens adéquats de décontamination (d'urgence) à la victime et au sauveteur. Déversement d'eau, chaleur jusqu'à 130 degrés. Questions relatives au diesel et à l'eau. Vêtements pour premiers intervenants, système de drainage, mesures de contrôle (papier indicateur).

Décrire les besoins et techniques de décontamination des groupes de population. Zones, configuration, triage. Nombreuses approches différentes en matière de décontamination, variables (choix en fonction de l'agent, distance, techniques de triage, ordre des victimes, premiers soins aux victimes « propres » par une décontamination approfondie, transport, nombre de victimes). Répartir les victimes en plusieurs catégories : celles qui marchent et se tiennent debout, ont besoin d'un brancard ou de premiers soins. Retirer les vêtements (les couper afin de ne rien inhaler), laver en fonction de l'agent, traitement. L'appareil respiratoire doit être le dernier équipement à retirer. Utilisation de l'eau, vêtements, mesures de contrôle (papier indicateur). Examiner les incidences cultures, pénales (menottes), religieuses, météorologiques liées la décontamination.

Définir les seuils, techniques et besoins pour la décontamination de masse en utilisant exemples et enseignements tirés, dispositifs de maintien de l'ordre, directives, maintenir les personnes au chaud, arroser à la lance, connaître les points de sortie.

Comprendre les besoins habituels de suivi.

Décrire les besoins habituels de suivi, vêtements, eau en aval, déterminer les endroits où la décontamination est possible, drainage (assistance d'une agence environnementale), suivi médical.

5. Comprendre les besoins de premiers soins liés aux incidents CBRN.

Dispenser les premiers soins de base en cas d'incident CBRN.

Décrire et illustrer les mesures de base à prendre concernant les premiers soins à apporter en cas d'incidents CBRN. Soutien psychologique avant, pendant et après pour les premiers intervenants. Gérer les attentes, faire comprendre aux premiers intervenants les limites du sauvetage et du traitement. Éviter les attentes irréalistes.

Comprendre les effets psychologiques d'une exposition à des incidents CBRN.

Expliquer les effets psychologiques classiques d'une exposition à des agents CBRN tant aux premiers intervenants qu'aux victimes, debriefing dans des circonstances aussi normales que possible, maladies fantômes, symptômes, besoin d'information, recommandations de suivi.

6. Comprendre les besoins de détection liés aux incidents CBRN.

- Comprendre les principes de base de la détection.
  - Décrire les moyens et les méthodes de détection de tous les agents. Connaître les signes révélateurs, explosimètre, oxygène, analyseur de CO2, gaz, détecteurs d'agents de guerre chimique, catalogue des agents chimiques, papier indicateur, mesure du vent, thermomètre, jumelles, connaître les ressources disponibles.
- Aptitude à utiliser les équipements les plus courants.
  - Expliquer, faire fonctionner (étalonnage des équipements, installation des batteries) et tester l'utilisation des équipements de détection les plus courants (utilisation nationale, régionale et locale).
- Comprendre les similarités entre les techniques de détection.
  - Décrire et comparer les différents moyens et procédures de détection à l'intérieur d'une région (entre pays voisins, etc.).

7. Comprendre les besoins de commandement et de contrôle liés aux incidents CBRN.

Conscience des difficultés classiques rencontrées lors de la coordination.

- Décrire un modèle de coordination entre équipes en cas d'assistance internationale. Comparer ce modèle avec le modèle national. Enseignements tirés d'exercices ou d'incidents récents. Mettre en évidence les problèmes potentiels : absence de procédures pour la coopération transfrontière dans le domaine civil, glossaire terminologie, qui est aux commandes, à quel niveau de la structure administrative, qui est responsable de quoi, systèmes de communication, coordination, qui paie pour quoi selon l'évolution de la situation (par ex. zone chaude-tiède-froide). Connaissance des règlements en matière d'avertissement et de mise en état d'alerte découlant d'accords avec des organisations internationales, LEMA, OSOCC. Soutien aux autorités nationales : illustrer au moyen d'exemples les cas où une assistance internationale serait nécessaire : EADRCC (siège de l'OTAN), Centre de suivi et d'information (UE, Bruxelles), BITCHAZ (Luxembourg), AIEA (Vienne), OIAC (La Haye), OMS (Genève), BCAH des Nations Unies (Genève). Contacter les organisations internationales : quel est le mandat de chaque agence, quels sont les points de contact ?
- Montrer comment mettre en œuvre la coordination entre agences et entre autorités sur la base d'expériences nationales.
- Décrire les mandats des divers services/agences concernés par la réaction en cas d'incidents CBRN.

Conscience des difficultés classiques rencontrées dans les communications de crise.

- Illustrer différents modèles de communication entre équipes en cas d'assistance internationale, exercice pratique avec masques de protection, terminologie, fréquence, dispositif secondaire, zone de rassemblement.
- Décrire les procédures de communication interagences et l'état de préparation dans ce domaine à l'aide d'exemples nationaux ou internationaux.
- Décrire les principes de base de la communication de crise.
- Décrire les idées liées à l'instauration de relations avec les médias, faciliter la fourniture d'informations aux médias. Aider les médias à obtenir des séquences, porte parole, donner des informations factuelles, éviter toute spéculation.
- Décrire comment communiquer le plus efficacement possible avec le public en utilisant les principes actuels de la communication de crise.

8. Comprendre les incidences d'une assistance bilatérale ou multilatérale pour les premiers intervenants locaux.

Anticiper les problèmes entre équipes susceptibles d'apparaître pendant une réaction internationale à des incidents CBRN.

Décrire les problèmes susceptibles d'apparaître pendant une réaction internationale à des incidents CBRN. Procédures différentes. Normes différentes. Compréhension différente des procédures. Équipements différents. Difficultés linguistiques. Glossaire. Structures de commandement différentes. Fréquences de communication différentes. Manque de clarté dans la hiérarchie de commandement. Manque de clarté dans la répartition des responsabilités. Normes nationales de sécurité et de protection de l'environnement également applicables à l'étranger à l'appui d'autres pays. Franchissement des frontières avec des équipements. Accords bilatéraux, mémorandums d'entente, problèmes d'interopérabilité.

9. Comprendre les incidences de la coopération civilo-militaire pendant une réaction à un incident CBRN.

Anticiper les problèmes multidisciplinaires susceptibles d'apparaître dans le cadre de la coopération civilo militaire pendant une réaction à un incident CBRN.

Décrire les problèmes susceptibles d'apparaître dans le cadre de la coopération civilo militaire. Attentes. Culture. Environnement civil/militaire. Agendas divergents. Mandats différents. Besoins d'information différents et à des moments différents. Manque de clarté dans la hiérarchie de commandement. Manque de clarté dans la répartition des responsabilités. Exercices, adopter des procédures similaires, organiser des réunions fréquentes, réglementation stricte concernant la manière dont le secteur militaire peut aider les autorités civiles et à quel moment, la situation étant souvent plus compliquée si le secteur militaire doit apporter un soutien à l'étranger. Temps de préparation du secteur militaire généralement plus long que pour les autorités civiles.

10. Comprendre les capacités et les limites de la structure et des services essentiels locaux de gestion des crises/des conséquences.

Comprendre ce qu'il faut attendre des entités intervenant en cas d'incident CBRN.

Décrire les éléments essentiels des structures nationales/locales de gestion des conséquences, y compris : police, pompiers, services de santé, hôpitaux, secteur militaire, défense civile (le cas échéant), autorité chargée de la gestion des situations d'urgence, information du public, équipes de spécialistes telles que les unités antiterroristes ou investigation. Temps de réaction des différents services. Préparer un scénario bref/limité pour stimuler les débats. Décrire les plans de circonstance nationaux et locaux.

Notes

Notes

Civil Emergency Planning, Operations Division - NATO International Staff
Tel : + 32 2 707 5117 • Fax : +32 2 707 7900 • E–mail : cepd@hq.nato.int

EADRCC, Operations Division - NATO International Staff
Tel : + 32 2 707 2670 • GSM : +32 475 82 90 71 • E–mail : eadrcc@hq.nato.int

NATO © September 2007

0661-07 NATO GRAPHIC & PRINTING